



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 216.

M. HELWER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 216 — *Loi modifiant la Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci (la stabilisation des tarifs d'Hydro-Manitoba)/The Crown Corporations Public Review and Accountability Amendment Act (Manitoba Hydro Ratepayers Protection).*

Il s'élève un débat.

M. HELWER, M. le *ministre* RONDEAU, M. PEDERSEN, M. le *ministre* STRUTHERS, M. FRIESEN, M. le *ministre* ASHTON et M<sup>me</sup> STEFANSON interviennent. M. ALTEMEYER exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'équité en matière de traitement des demandes d'accès à l'information sera examinée le jeudi 31 mai 2012.

M. GOERTZEN présente la proposition suivante :

Proposition n° 7 : Récidive au Manitoba

Attendu :

que le gouvernement provincial a modifié la méthode utilisée depuis longtemps pour faire état des taux de récidive chez les criminels remis en liberté afin de cacher son échec à l'égard de la réhabilitation des criminels;

que pendant des années, le gouvernement provincial a maintenu des statistiques en considérant les récidivistes comme étant les criminels accusés d'avoir commis une nouvelle infraction au cours des deux années qui suivent leur mise en liberté;

que selon l'ancienne méthode de calcul, 90 % des jeunes et 70 % des adultes étaient récidivistes;

qu'une nouvelle définition de la récidive a été créée et qu'elle ne reconnaît à titre de récidivistes que les personnes qui sont déclarées coupables d'une nouvelle infraction au cours des deux années suivant leur mise en liberté et non celles qui en sont accusées;

qu'à cause du changement apporté aux méthodes de calcul du gouvernement provincial, le taux de récidive chez les jeunes et les adultes au Manitoba semble avoir diminué de 30 % à 40 % comme par magie,

il est proposé que le gouvernement provincial envisage d'exiger que le procureur général présente ses excuses aux Manitobains victimes de crimes étant donné qu'il a baissé les bras face au problème des criminels qui quittent les prisons et commettent de nouveaux crimes et qu'il a essayé de faire en sorte que le problème paraisse moins alarmant en changeant la façon de calculer les taux de récidive.

Il s'élève un débat.

M. GOERTZEN, M. le *ministre* SWAN, M. EICHLER, M. le *ministre* CHIEF ainsi que MM. SCHULER et MALOWAY interviennent. M<sup>me</sup> WIGHT exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation et lecture de pétitions :

M<sup>me</sup> BLADY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la *Loi constituant en corporation le « Jewish Child and Family Service »*, c. 80 des *L.R.M. 1990*, soit abrogée et remplacée par une loi qui reflète davantage ses activités actuelles. (R. Asper, D. Asper, M. Blankstein et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé veille prioritairement à ce que de nouveaux foyers de soins personnels et de nouvelles places de soins longue durée soient disponibles dans la ville de Steinbach. (G. Fender, D. Turner, M. Borkowsky et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à construire la ligne de transmission BiPole III sur le côté est du lac Winnipeg, tracé moins coûteux et plus fiable, afin d'éviter aux Manitobains un fiasco d'un milliard de dollars. (L. Mueller, L. Richards, J. Andrews et autres)

---

M. le *ministre* ROBINSON dépose :

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2012-2013 — Affaires autochtones et du Nord;

(Document parlementaire n° 49)

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2012-2013 — Sport.

(Document parlementaire n° 50)

M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2012-2013 — Logement et Développement communautaire.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 51)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO (Logan) dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2012-2013 — Culture, Patrimoine et Tourisme.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 52)

---

M. le *ministre* STRUTHERS, au nom de M<sup>me</sup> la *ministre* MELNICK, dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2012-2013 — Immigration et Affaires multiculturelles.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 53)

---

M. le *ministre* CHOMIAK dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2012-2013 — Innovation, Énergie et Mines.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 54)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> BLADY, M. EWASKO, M<sup>mes</sup> BRAUN et MITCHELSON ainsi que M. MALOWAY font des déclarations de député.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interrompt ses travaux en comité à 17 heures et convient de les poursuivre le vendredi le 25 mai 2012 à 10 heures.

---

La séance est levée à 12 h 31, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID